

Arrêté du 5 mars 2014 fixant la liste des emplois fonctionnels de commandant de police — Annexe

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date	12/05/2014
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	INTC1324066A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028791000

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Chef division de la gestion administrative des personnels, adjoint 1 DCSP-Sous-direction des ressources humaines et de la logistique-Division de la gestion administrative des personnels Chef division [...] Sous-direction de la formation et du développement des compétences : 34 Chef de groupe technique à la sous-direction de la formation et du développement des compétences 22 Chef de groupe technique au département [...]

[...] Chef division de la gestion administrative des personnels, adjoint 1 DCSP - Sous-direction des ressources humaines et de la logistique - Division de la gestion administrative des personnels Chef division [...] Sous-direction de la formation et du développement des compétences : 34 Chef de groupe technique à la sous-direction de la formation et du développement des compétences 22 Chef de groupe technique au département [...]

[...]l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois des personnels des services actifs de la police nationale ;[...]

TEXTES VISÉS

Le ministre de l'intérieur, la ministre de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la fonction publique et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ; Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ; Vu la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 modifiée d'orientation et de programmation relative à la sécurité ; Vu le décret n° 95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale ; Vu le décret n° 95-1131 du 17 octobre 1995 modifié instituant la nouvelle bonification indiciaire pour les fonctionnaires du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales appartenant aux corps des fonctionnaires actifs des services de la police nationale ; Vu le décret n° 2005-716 du 29 juin 2005 modifié portant statut particulier du corps de commandement de la police nationale ; Vu le décret n° 2010-564 du 28 mai 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois des personnels des services actifs de la police nationale ; Vu l'arrêté du 17 octobre 1995 modifié fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire aux fonctionnaires du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales appartenant aux corps des fonctionnaires actifs des services de la police nationale, Arrêtent :

RÉFÉRENCE

ARRETE INTC1324066A du 12 mai 2014, « Arrêté du 5 mars 2014 fixant la liste des emplois fonctionnels de commandant de police – Annexe ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000028791000> (consulté le 28 août 2026).